

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

Février 2018 / N° 10



Votre future médiathèque dans le parc Van Gogh

- 3< ÉDITO
- 4< RETOUR EN IMAGES
- 6< VIE LOCALE
- 8< CADRE DE VIE URBANISME
- 10< NOS GRANDS PROJETS POUR LE BIEN VIVRE À AUVERS
- 12< ZOOM SUR LES RÉALISATIONS 2017. TRAVAUX 2018
- 14< VIE MUNICIPALE
- 15< TRIBUNE LIBRE
- 16< VOS RENDEZ-VOUS



ÉDITO

Chères Auversoises ,
Chers Auversois

Auvers est un territoire d'exception !

Notre conscience collective, c'est notre responsabilité face à l'histoire.

Notre village historique et culturel, est connu du Monde entier pour ses paysages peints, notre rôle est de le protéger et de l'embellir.

Nous nous sommes efforcés depuis près de 4 ans à conserver le charme de notre ville, tout en gérant au mieux son développement nécessaire.

Mais plus encore nous avons su faire rayonner Auvers pour en faire la ville N°1 du Val d'Oise, où il fait bon vivre.

Pour qu'une ville soit prospère et puisse envisager sereinement son avenir, garder ses commerces, son marché, son musée, bien entretenir ses écoles, proposer des équipements culturels et sportifs de qualité ou encore rénover sa voirie, il faut **un projet stratégique étudié dans ses moindres aspects, évalués et financés puis s'y tenir.**

Nous sommes dans un cycle insoutenable de réduction des dotations aux collectivités et nous sommes soumis à une injonction paradoxale de la part du **gouvernement** qui nous impose de mieux maîtriser nos dépenses tout en nous imputant **de nouvelles charges et de sévères pénalités sans tenir compte de nos efforts.**

Comme vous le savez à Auvers, nous avons su durant **nos 4 budgets réalisés**, maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

C'est cette rigueur de chaque instant qui nous a permis de porter les grands projets pour lesquels nous avons été élus.

Une chose est certaine, nous mettrons tout en œuvre jusqu'à la fin de notre mandat pour ne pas augmenter vos impôts et nous continuerons à investir pour améliorer votre quotidien et préparer l'avenir de nos enfants.

L'accueil et le service au public constituent une des missions essentielles de notre collectivité.

Je tiens à remercier, tous les agents de la ville qui font preuve d'un dévouement et d'un professionnalisme exemplaires.

Les 140 agents municipaux et les élus travaillent tout au long de l'année pour améliorer en permanence la qualité et l'efficacité de nos différents services.

Diriger les services de notre ville est la mission de **notre nouvelle Directrice générale, Mme Florence POVEDA** qui a pris ses fonctions le 23 janvier.

Si je suis confiante dans notre succès, c'est parce que je connais les valeurs de mon équipe, de nos agents et nos capacités à réussir ensemble dans l'intérêt de notre ville.

Vincent van Gogh écrivait à son frère Théo !

« Auvers est bien beau, beaucoup de vieux chaumes, entre autres, ce qui devient rare, réellement c'est gravement beau, c'est de la pleine campagne pittoresque »

Gravement beau !!! Quelle modernité dans le langage quelle modernité dans l'expression.

Voilà ce à quoi nous sommes profondément attachés et ce dont nous sommes fiers, c'est ce qui a séduit Vincent en 1890 et c'est ce qui nous guide aujourd'hui, Qu'auvers dans son développement urbanistique nécessaire reste « Gravement beau ».

Soyez assurés de pouvoir compter sur notre dynamisme, notre volonté et notre proximité pour faire de 2018 l'année de nos succès partagés.

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise

Vice-présidente de la communauté de communes Sausseron-Impressionnistes





1



8

RETOUR EN IMAGES

1 2 3 Marché de Noël - 4 5 6 7 Téléthon 2017 - 8 Galette des rois du Club des aînés - 9 Père Noël - 10 Repas de Noël du personnel - 11 Visite de la Maison Médicale par Marie-Christine Cavecchi, présidente du Conseil Départemental et de la délégation du Conseil Économique Social et Environnemental - 12 Salon d'artisanat d'art - 13 Exposition La Palette - 14 Salon du Terroir - 15 Remise des brevets du collège.



2



7



3



6



4



5



9



10



15



11



12



13



14

RÉSULTATS DU CONCOURS " VITRINES EN FÊTES "

Félicitations aux deux gagnants de notre concours - vitrines de Noël en fête 2017 : Les Coquelicots sucrés et Les opticiens d'Auvers, un chèque de 100€ leur sera remis par l'association AUVERS ANIMATION. Merci aux membres du jury et à tous les commerçants pour leur participation.



NOUVEAU !

L'UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS D'AUVERS-SUR-OISE

L'association, relancée par sa nouvelle présidente Florence Bouresche ☎ 01 30 36 72 88, a participé à la venue de la calèche du Père Noël dans le quartier des Rémys durant le marché de Noël. Ce fut l'occasion pour les enfants de finaliser leurs demandes de cadeaux et de se faire prendre en photo avec le Père Noël.

LA VIE D'UNE COMMUNE, CE SONT SES ENTREPRISES, SES ARTISANS, SES COMMERCE, SES ASSOCIATIONS OU ENCORE SES SERVICES.

Notre objectif de redynamiser l'activité économique se poursuit.

Au cours de l'année 2017, nous avons accueilli 5 nouveaux commerces et une maison médicale :

- Le restaurant AUVERS DE VIN
- La boutique galerie INSTANT D'ART
- La pizzeria ROUX LETTE À PIZZA
- Le cabinet de soins esthétiques MON SECRET DE BEAUTÉ
- La micro crèche LA VALLÉE DES LOUPIOTS
- Et la maison médicale PEAN avec ses 5 médecins, 3 infirmières, 1 sage-femme et une kiné.

Divers changements de nos commerces :

- L'O VERS'SOI, institut de beauté, face à la gare qui a changé de propriétaire.
- L'agence immobilière l'Adresse, qui s'est installée face à la Mairie.
- Le restaurant Sous le Porche qui va bientôt rouvrir, en mars, avec de nouveaux propriétaires Maria, Olivier et Bertha De Miranda, l'équipe familiale auversoise anciennement installée à la comtesse de Ségur de Méry-sur-Oise.
- Le bâtiment de l'ancienne poste qui va devenir un charmant hôtel de 6 chambres.
- L'entreprise de M. COUDÈNE, horticulteur qui se diversifie en proposant à la location des emplacements de jardins à cultiver en haut de la rue des Tournelles, à côté du cimetière. Pour tous renseignements vous pouvez consulter le site lespotagersauversois.fr ou bien appeler ☎ 06 10 63 87 73.

NOUS SOUHAITONS UNE GRANDE RÉUSSITE À TOUS CES PROJETS.

LA ZONE BLEUE GRATUITE MISE EN PLACE EN CENTRE VILLE ET DANS LE QUARTIER DES "RÉMYS", EST MAINTENANT EFFECTIVE DE 8H À 12H ET DE 14H À 18H DU LUNDI AU DIMANCHE MATIN INCLUS.

Le stationnement est limité à 1h avec un disque obligatoire, disponible à la réception de la mairie.



A AUVERS, LA COHÉSION PASSE NATURELLEMENT PAR LES MOMENTS DE RÉJOUISSANCE QUE NOUS PARTAGEONS ENSEMBLE

Pour qu'une société existe, il faut que ses membres éprouvent de la solidarité les uns envers les autres.

C'est en juin dernier que **notre pôle solidarité a ouvert ses portes** à la maison de l'Île.

Il réunit le CCAS, le secours populaire et le vestiaire dans un espace plus grand et mieux

adapté pour les personnes à mobilité réduite.

Une salle d'attente a été aménagée afin que les familles **n'attendent plus dehors l'hiver au froid.**

De nombreux événements sont organisés comme le Noël solidaire en partenariat avec le secours populaire.



LA COHÉSION CONCERNE TOUS LES ÂGES DE LA VIE, LES ANCIENS ET LES JEUNES

Nous avons la chance d'avoir un club des aînés très actif !

De nombreuses animations, sorties et repas sont organisés toute l'année.

A Noël plus de 220 colis gourmands ont été distribués par les bénévoles.



INFOS JEUNES

Service Jeunesse
1 rue Roger Tagliana
01 34 48 01 64
sjauvers@gmail.com

VACANCES D'HIVER
Du 20 février au 03 mars

Modalités d'inscriptions

- Remplir une fiche d'inscription et copie du carnet de vaccination
- Remplir une fiche d'inscription
- Cotisation de 10 € pour l'année
- Ces documents sont disponibles et à remettre au service Jeunesse

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à venir nous rencontrer

<http://www.ville-auverssurorise.fr>

VACANCES D'HIVER
Du mardi 20 février au samedi 3 mars

Mardi 20/02 Patinoire Aren'Ice RDV : 13h30 4 €	Mercredi 21/02 Foot-Bull RDV : 15h30 10 €	Jedi 22/02 Escalade Block'Out RDV : 13h30 7 € Futsal nocturne 19h à 21h	Vendredi 23/02 Bowling RDV : 12h30 4 €	Samedi 24/02 ACCUEIL LIBRE
Mardi 27/02 Laser Quest RDV : 13h30 6 €	Mercredi 28/02 Urban-Jump RDV : 10h30 5 €	Jedi 01/03 CINÉMA RDV : 13h15 2 €	Vendredi 02/03 Koezio RDV : 13h30 8 €	Samedi 03/03 ACCUEIL LIBRE

BAFA CITOYEN

Les 7 jeunes Auversois ayant entamé leur formation Bafa durant les vacances de la Toussaint 2017, ont tous obtenu avec succès leur 1ère partie de ce brevet.

Ils effectuent désormais le stage pratique, stage entamé pour déjà 4 jeunes... et qui se

terminera pour l'ensemble du groupe fin Août.

Ils clôtureront alors cette formation durant les vacances de la Toussaint 2018 et seront ainsi titulaires du Bafa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Mais nous pouvons déjà penser à la prochaine session Bafa Citoyen qui aura lieu durant les vacances de la Toussaint 2018.

Pour pouvoir dès lors vous y inscrire, il vous faut avoir OBLIGATOIREMENT 17 ans révolus au 1er jour du stage (le 20/10/2018), être étudiant et Auversois.

Vous pouvez dès lors prendre contact au service jeunesse avec Béatrice DUHAMEAU ☎ 01.34.48.01.64 afin de connaître les modalités d'inscription.

CADRE DE VIE URBANISME

Pour notre équipe, urbaniser ce n'est pas que construire ou bétonner pour répondre à des objectifs dictés par les gouvernants ; c'est façonner un territoire équilibré, attractif, agréable à vivre et respectueux de sa vraie nature.



La ville est devenue Site Patrimonial Remarquable (ex. ZPPAUP) par la loi du 7 juillet 2016 dite Loi CAP (loi relative à la liberté de la création à l'architecture et au patrimoine).

Notre nouveau Plan Local d'Urbanisme est un document fidèle à notre philosophie de développement urbain :

- privilégier les espaces verts,
- permettre une densification maîtrisée des zones construites,
- protéger les zones agricoles de l'urbanisation (classement du terrain derrière le Montfleury en zone agricole),
- protéger les bois (classement du bois du Valhermeil)
- veiller à l'équilibre naturel fragile (non imperméabilisation des sols...), préserver le paysage de la ville (hauteur des bâtiments, emprises au sol, taille des jardins...).

► DES LOGEMENTS SOCIAUX : "PAS N'IMPORTE OÙ, NI N'IMPORTE COMMENT"

Nous souhaitons vous alerter sur les difficultés structurelles et contraintes auxquelles nous sommes confrontés pour arriver à améliorer le ratio des logements sociaux dans notre ville.

Il est reproché à la ville de ne pas avoir réalisé les objectifs demandés par l'État dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), pour la période 2014-2016 soit 131 logements sociaux.

L'État nous demande de construire presque autant de logements sociaux en deux ans que ce qui a été réalisé auparavant !

La situation que nous avons trouvée à notre arrivée en 2014 : très peu de logements sociaux y étaient construits avec un taux inférieur à 7 % : **ce sont seulement 188 logements réalisés par la municipalité en 25 ans :**

97 logements sociaux de 1989 à 2008
70 logements sociaux de 2008 à 2010
21 logements sociaux de 2011 à 2013

Plus grave, plusieurs programmes avaient été pris en compte, alors même que les bailleurs n'avaient pas encore déposé de permis de construire.

Les projets sont irréalisables pour les bailleurs qui sont contraints par le prix du foncier et les exigences de l'architecte des bâtiments de France.

Liste des terrains préemptés et non construits à ce jour :

- rue Parmentier, terrain préempté **650 000 € en 2006,**
- rue de Pontoise, terrain préempté **570 000 € en 2012,**
- rue Eugène Lefebvre, terrain préempté **370 000 € en 2013,**
- rue du Pois, terrain préempté **650 000 € en 2013.**

► PARLONS CONSTRUCTIBILITÉ ET DONC RESPONSABILITÉS !

Auvers est un territoire qui comporte de nombreuses contraintes géographiques : la ville est coincée entre l'Oise et le plateau agricole, de nombreux terrains sont inondables, inconstructibles, ou en zone de risque de mouvements du fait des falaises ou des nombreuses carrières,

La liste des servitudes d'utilités publiques et contraintes est très importante. Rappelons que ces documents sont **des servitudes d'État qui sont opposables même à l'État**, Ces dispositifs, quand ils n'interdisent pas la construction, ils en limitent fortement l'implantation et la surface.

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET CONTRAINTES

AC1 :	Périmètre de protection des Monuments historiques.	des risques de mouvements de terrains.
AC2 :	Protection des sites inscrits : Corne Nord-Est du Vexin Français.	Carrières : Zones de risques liées à la présence d'anciennes carrières souterraines abandonnées.
AC2 :	Protection du site inscrit « Village d'Auvers-sur-Oise et ses environs (ville, plateau et vallée de Bois-le-roi et Cléry).	T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer et aux croisements fer/route.
ZPPAUP :	Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP dite « coulée verte ») devenu Site Patrimonial Remarquable (SPR).	<ul style="list-style-type: none"> • Risques de mouvements de terrains liés à l'instabilité des fronts rocheux. • Risques d'inondation par remontée de nappes. • Espace Boisé Classé. • Secteur affecté par le bruit : infrastructure ferrée catégorie 2. • Secteur affecté par le bruit : infrastructure routière catégorie. • Alluvions tourbeuses compressibles. • Axe de ruissellement temporaire lors d'orges. • Charte paysagère. • Commune du territoire du Parc Naturel Régional (P.N.R.). • Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).
EL3 :	Servitude de Halage.	
I3 :	Servitude relative à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz.	
I4 :	Servitude relative à l'établissement des lignes électriques.	
PPRIVO :	Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la Vallée de l'Oise.	
PPRMT :	Zones de risques liées à la présence d'anciennes carrières souterraines abandonnées valant PPR au titre	

► QUI PEUT SOUTENIR QUE CONSTRUIRE DES LOGEMENTS SOCIAUX QUELS QUE SOIENT LA NATURE DES TERRAINS ET DES RISQUES QU'ILS COMPORTENT EST LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS !

TOUS NOS QUARTIERS SONT PROTÉGÉS !

Notre PLU se soumet aux contraintes auxquelles on ne peut échapper mais nous l'avons conçu de façon à densifier notre territoire urbanisé sans en modifier l'allure générale ni le paysage.

Diviser et construire sera possible comme le veut la loi, qu'il s'agisse de logements sociaux ou privés, grâce à de petits programmes de qualité, bien intégrés et à la réhabilitation de vieilles bâtisses.

NOUS AVONS SAUVÉ : LE PLATEAU, LE BOIS DU VALHERMEIL, LA ZONE AGRICOLE, LA RUE DU POIS

LE PLATEAU " QUARTIER DES PERRUCHETS "

Annulation du soi disant projet d'éco quartier de nos prédécesseurs qui aurait défiguré cette zone à jamais !
Un projet sur densifié avec 95 appartements (immeuble de très haute taille), un parc d'activités et un hôtel.

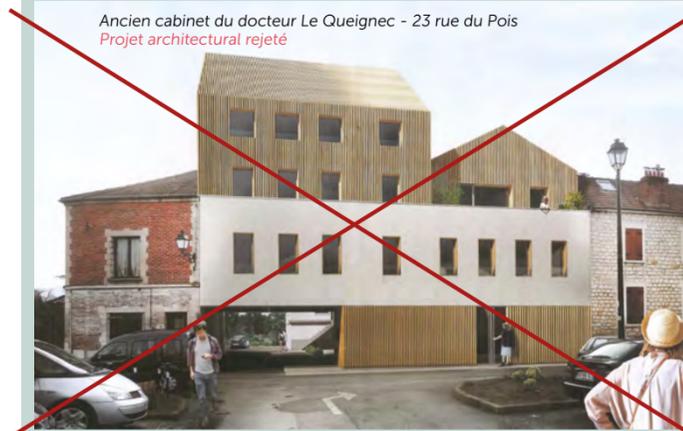


LE BOIS DU VALHERMEIL

Annulation de la construction de 38 logements et classement du bois en espace boisé.



LA RUE DU POIS



LA ZONE AGRICOLE AU DESSUS DE MONTFLEURY

Cette zone destinée à recevoir un équipement public (lycée) a été l'objet lors de notre PLU d'un classement en zone agricole il sera désormais impossible d'urbaniser cette zone.



NOS GRANDS PROJETS POUR LE BIEN VIVRE À AUVERS

BIENTÔT UNE MÉDIATHÈQUE !

Un lieu de loisir et de culture pour tous..

Notre projet est de requalifier et aménager une médiathèque dans les anciens locaux de l'École Eugène Aubert au cœur du parc Van Gogh.

Suite à la consultation d'architectes organisée en mars 2017, les cabinets d'architecture J.Y. LAMOUCHE et Recto-Verso ont été retenus pour la maîtrise d'ouvrage.

Le bâtiment se trouve en bord de monument historique, il est dans un secteur sauvegardé, il s'agit d'un bâtiment des années 1970 dont la structure est simple, il est en forme de « L » organisé autour d'une cour intérieure.

Les façades sont largement ouvertes vers deux directions : Le Parc Van Gogh au Sud et l'Office de Tourisme à l'Ouest. La façade Nord est percée de fenêtre de plus petite taille et est orientée vers la cour intérieure.

Les locaux communaux ont été libérés de leur occupation par l'école maternelle Eugène Aubert à la fin de l'année 2013.

L'accès de la médiathèque se fera côté office de tourisme, l'espace vert entre les deux bâtiments devra être repensé, une grande terrasse sera aménagée face à l'office de tourisme.

Les travaux seront engagés dans une démarche HQE, limitation des impacts environnementaux, avec une optimisation du projet concernant l'économie d'énergie, l'amélioration du confort visuel, acoustique et thermique des locaux et utilisation de matériaux sains, recyclables.

Économie d'énergie et de matériaux

- La restructuration permettra aux locaux d'être peu énergivores (renforcement de l'isolation etc...)

Soutien à la biodiversité

- La récupération des eaux pluviales sera réalisée

Prévention des nuisances

- Isolation du bâtiment et renforcement de l'isolation phonique

Ouverture des équipements à tous les publics

- Les locaux seront des locaux ouverts à tous publics et l'accessibilité sera favorisée.

Les premières esquisses du projet présentées à l'architecture du Bâtiment de France sont en cour de validation (plan ci-contre).

Le programme comprend une bibliothèque, une ludothèque, un espace numérique, des salles de lecture, une cafétéria, des bureaux, des sanitaires et des locaux annexes.

L'espace bibliothèque sera composé, de salle de lecture, d'une grande salle support d'activités multiples liées à la littérature, à des conférences ou des séminaires.



La ludothèque sera un lieu de convergence pour les jeunes familles à proximité de la crèche (rue du Général de Gaulle) avec un accès propre assurant une activité en partie autonome.

L'espace numérique, grâce à un équipement de pointe permettra aux personnes d'avoir accès à internet (fibre optique prévue très prochainement), animations et ateliers de formation.

La cafétéria sera un espace convivial et ouvert sur une grande terrasse face à l'office de tourisme.

Cette articulation des diverses activités de la médiathèque a pour but d'assurer un service de qualité aux Auversois mais surtout de favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Le coût de l'opération sera présenté en détail lors de notre prochaine édition de l'AUVERS MAG spéciale budget en avril.



LA VILLE CANDIDATE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE SENIORS SUR LE PLATEAU " QUARTIER DES PERRUCHETS "

La population de notre ville évolue. Nous devons répondre aux nouveaux besoins de nos seniors. Pour une personne âgée encore autonome mais qui cherche à rompre son isolement, il existe des solutions de logement qui répondent parfaitement à toutes les exigences de nos aînés.

Cette année la ville d'Auvers-sur-Oise candidate auprès du Conseil Départemental pour la construction d'une Résidence Seniors qui accueillera les personnes âgées autonomes de plus de 65 ans.

Cette résidence sera composée de quarante logements de type T1 et d'un logement de type T2 (2 personnes) de plain-pied ouvrant sur terrasse et jardin privatif avec un accès garantissant l'intimité de chacun.

De nombreux services et animations pourront être proposés, en lien avec le Centre communal d'action sociale (CCAS), la maison médicale et le club des aînés.

Les seniors bénéficieront des moyens mis en place gratuitement par la ville : navette avec chauffeur pour accompagner au marché, au CCAS, à la maison médicale, etc.

L'enquête réalisée auprès de nos seniors à l'automne dernier a suscité une grande satisfaction, 80% de nos aînés sont intéressés par cette résidence et seraient motivés pour y vivre.

La résidence seniors est une solution « sur mesure » pour permettre à nos aînés Auversois de passer leurs vieux jours dans un environnement qui leur est familier, en toute autonomie, à un tarif très raisonnable.



De plain-pied, entourée d'espace et de nature, cette résidence offrira un cadre de vie chaleureux et convivial.

- Cadre sécurisé
- Portage de repas à domicile possible (7 jours sur 7),
- Service de téléassistance
- Indépendance et liberté préservées
- Animations et sorties proposées
- Ouverture sur la vie de la commune
- Les résidents aménagent leur logement avec leur mobilier et selon leur goût.
- Les appartements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les parties communes

- Salle à manger / salon
- Espaces verts et parking





JANVIER / MARS

- Le ravalement du presbytère est en cours (2 mois de travaux)



- Implantation des jeux pour nos enfants dans le parc Van Gogh



- Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments publics conformément à notre agenda programmé ADAP.

AVRIL

- Réaménagement de l'entrée de ville : Les travaux ont débuté en novembre 2017. La buvette et les toilettes PMR sont en cours de construction. Livraison en mai.



- Dernière tranche de pose de canalisations par VEOLIA pour qu'une trentaine d'habitations du Valhermeil puissent ENFIN avoir de l'eau potable attendue de plusieurs années.
- Réfection de la voie communautaire N°31 par la Communauté de communes CCSI.

MAI

- Travaux de l'ensemble de la toiture de l'église. La Mission d'étude préalable à la restauration des couvertures et charpentes de l'église Notre Dame de l'Assomption a été confiée au cabinet d'Architectes du Patrimoine « ATELIER 27 ».

L'objectif de l'étude a été de procéder à des relevés de couvertures et charpentes, puis d'en établir l'état sanitaire.



L'analyse des données en archives a permis de faire l'inventaire suivant des travaux réalisés précédemment :

DONS RÉCOLTÉS PAR LA FONDATION DU PATRIMOINE ET AUTRES DONATEURS 112 200 €

- 2015 - Travaux d'entretien dirigés par l'architecte F. Danton
- 2015-2016 - Réfection de la couverture de l'absidiole Nord par l'entreprise Fournier dirigée par l'Atelier 27.
- Des travaux de maîtrise des eaux pluviales du secteur église/cimetière ont été lancés depuis le 20 janvier pour une période de 3 mois.

Le SIAVOS a été mandaté par la ville pour réaliser ces travaux d'extension du réseau des eaux pluviales. Pose d'une canalisation béton. Réalisation de grilles avaloires. La tranchée sera positionnée sur la demi-chaussée gauche dans le sens Gare vers Mairie.

Les services du SIAVOS peuvent répondre à vos questions ☎ 01 34 8 42 59



JUIN

- Lancement du chantier de la médiathèque.
- Rénovation de la cuisine de la Maison de l'Île.



JUILLET

- Chantier citoyen 2^e tranche de l'école maternelle des Aulnaies (2 classes à repeindre).



INSCRIPTION AU CABINET DU MAIRE 01 30 36 60 81

SEPTEMBRE / DÉCEMBRE

- Réfection des peintures du foyer des anciens.
- Réfections de la rue de Cordeville et du carrefour Gachet/Rémy.



ÉLECTIONS

Merci à tous les bénévoles qui nous ont consacré deux dimanches lors de l'élection législative partielle des 28 janvier et 4 février 2018



RÉACTUALISATION DE NOTRE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil opérationnel élaboré par la commune pour l'aider à faire face aux phénomènes graves qui peuvent mettre en cause la sécurité des biens et des personnes sur son territoire.

Sur Auvers-sur-Oise ont été recensés certains risques. La commune a mis en place les outils pour alerter, aider la population pendant et après la crise. En parallèle une réserve communale composée de bénévoles peut être instaurée.

Vous souhaitez vous inscrire en tant que bénévole, faites vous connaître auprès du cabinet du Maire.
 cabinetdumaire@ville-auverssursoise.fr

Etat civil

► Dans le souci de respecter la confidentialité de la vie privée, la publicité des informations ci-dessous est soumise à l'accord des intéressés.

Bienvenue - Naissances

06/10/2017	Louise COPPOLA	19/11/2017	Raphaël DAHOMAY JOLLITON
16/10/2017	Melvin SOHAM	22/11/2017	Louise DELATTRE
21/10/2017	Gabriel WION	26/11/2017	Ellie GILLET
08/11/2017	Lucas CAUDRON	04/12/2017	Luna GEFFRE
09/11/2017	Manon MINET	07/12/2017	Garance BOBINEAU BARBARIN
10/11/2017	Lya LAGAND	09/12/2017	Thibault VELLIEUX
11/11/2017	Armand AKROUT GRIFFITHS	11/12/2017	Kian ASADI
		17/01/2018	Léontine MAUVENU

Félicitations - Mariages

21/10/2017	Mme GOUËRE Sandrine et M. JULITTE Baptiste	28/12/2017	Mme ACTIS Valérie et M. PICHON Frédéric
------------	--	------------	---

Ils nous ont quittés - Décès

05/10/2017	DURANTÉ Suzanne veuve LEFÈVRE	02/11/2017	MOUGET Pascal
08/10/2017	DENIZE Paulette veuve GERMOND	19/11/2017	VERGER Jeanne divorcée MURET
17/10/2017	LOUREIRO DA SILVA José	08/12/2017	CLÉMENT Nicole divorcée JALLAIS

Parrainage civil

28/10/2017 Axel CLEMENDOT

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

29 mars 2018 à 20h en Mairie

PROCHAIN CAFÉ CITOYEN

Dimanche 11 mars 2018 à 10 h place de la mairie



ATTENTION AU 1^{ER} MARS 2018 : INSTRUCTION DE DROIT DU SOL PAR LE SERVICE INTERCOMMUNAUTAIRE

Le service urbanisme de la communauté de communes Sausseron-Impressionistes (CCSI) instruira l'ensemble de vos demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration de travaux, permis de construire et de démolir) dès le 1^{er} mars 2018.

Vous avez un projet ?

Pour tout projet de construction ou de rénovation, n'hésitez pas à consulter le service de conseil en urbanisme (mairie annexe).

Un architecte est à votre disposition une fois par mois pour vous conseiller sur vos travaux à entreprendre : nature des travaux, qualité, manières de réalisation, choix des couleurs...

Il peut également réaliser des croquis d'intention pour les vitrines et enseignes commerciales.

Permanence d'un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-d'Oise une fois par mois

Service Urbanisme Intercommunal Mairie d'Ennery Place Rendu 95300 ENNERY

Instructeur Marie-Alice BOIZOT
 ☎ 01 34 41 61 37 ✉ maboizot@ennery.fr

Accueil renseignements Sindy CONAN
 ☎ 01 34 41 21 10 ✉ sconan@ennery.fr

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sur rendez-vous FERMÉ LE MARDI au public



Prochaines permanences d'un architecte conseil les 14 et 20 février et 14 mars. Prendre rendez-vous en Mairie au service de conseil en urbanisme au 01 30 36 60 83.

« L'urbanisme sous tutelle ! » Arrêtons l'imposture, rétablissons la vérité

Chères Auversoises, Chers Auversois

Par un tract distribué dernièrement, l'opposition tente de jeter le trouble dans les esprits des Auversois en prétendant que l'urbanisme est « sous tutelle » du préfet.

Les faits, rien que des faits !

Conformément aux engagements pris pendant la campagne, l'équipe municipale actuelle s'est attelée à la révision du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) de façon à mettre en cohérence les textes de droit régissant l'urbanisme avec la volonté affichée de protéger l'authenticité des sites patrimoniaux et remarquables d'Auvers.

La pensée idéologique et dogmatique qui domine chez les élus de l'opposition, les a poussé à demander au préfet d'engager un recours contre le PLU en produisant un rapport de 30 pages demandant d'orienter celui-ci vers des programmes de logements en grands nombres et d'ouvrir à l'urbanisation le plateau au-dessus du quartier du MontFleury menaçant ainsi directement les exploitations agricoles.

Par décision en date du 13 novembre 2017, la justice a débouté M.le Préfet et donc désavoué l'opposition municipale. Mauvais perdants, ces membres continuent de s'agiter alors que le nouveau PLU, document qui régit l'urbanisme, **est déclaré valide et opposable à tous.**

Voulu par notre équipe, ce PLU a pour but de préserver et protéger les paysages et lieux de mémoires d'Auvers par le contrôle de toute construction.

N'osons pas défigurer notre village et restons unis pour sa sauvegarde !

Les élus du groupe « Tous unis pour Auvers »

Carence et Harcèlement

272 000 euros chaque année pendant 3 ans et la reprise par la préfecture du droit de préemption et d'attribution des logements, c'est le cout fixé par arrêté préfectoral de la décision de la maire et son équipe de bloquer tous les projets de logement nécessaires pour les habitants d'Auvers-sur-Oise !

Cette grave sanction pour la Maire entraine des conséquences pour notre ville : des baisses importantes dans les services ou des impôts supplémentaires.

Dans le même temps, le personnel communal souffre de harcèlement. Une enquête est en cours car les cas de dépression ou d'arrêts de travail se multiplient. Cela doit cesser !

Une directrice des services arrive : Nous lui souhaitons la bienvenue et du courage...

Tous nos vœux aux habitants, aux associations et aux acteurs de la vie locale pour 2018 .

Travaillons ensemble pour préparer une ville dynamique solidaire et respectueuse.

Jean Pierre BEQUET, Jean Pierre BRIHAT, Marie Agnès GILLARD, Emilie SPIQUEL, Julien SERIGNAC
 Les élus du groupe **OSONS AUVERS** - Vivre Auvers Ensemble - osonsauvers@gmail.com

Cher.e.s Auversoises.e.s,

Bonne année 2018 à tou.te.s. Ce début d'année restera malheureusement marqué par le refus de la majorité de construire des logements sociaux. Conséquence : la commune se voit attribuer une amende de 816 000 € répartie sur 3 ans, perd son quota d'attribution communale et le droit de préemption. Tout cela aurait pu être évité en respectant l'engagement triennal passé avec la préfecture.

Cela aura un impact fort sur les finances de notre commune, et l'inquiétude est palpable chez nos concitoyen.ne.s : les impôts locaux augmenteront ils ? Quels projets seront abandonnés ? Que va devenir notre service public de proximité ?

A cela vont s'ajouter les frais de justice (avocats, dommages et intérêts...) engagés par notre maire pour la commune et qui ne diminueront pas vu le nombre de procès en cours : avec la préfecture, avec des agents, avec des Auversoises...

Je resterai attentive à l'avancée de ces points financiers.

Nolwenn Clark, conseillère municipale non inscrite

VOS RENDEZ-VOUS

Agenda des dates communiquées avant parution

FÉVRIER

Jusqu'au dimanche 4 mars
Musée Daubigny
rue de la Sansonne

POURSUITE DE L'EXPOSITION DAUBIGNY AUX SOURCES DE L'IMPRESSIONNISME
« Daubigny : aux sources de l'Impressionnisme »

Renseignements ☎ 01 30 36 80 20
www.museedaubigny.com

Jusqu'au dimanche 18 mars

Galerie municipale d'Art contemporain
5 rue du Montcel
Vernissage le vendredi 2 février à 18h
Entrée libre - Du mardi au dimanche et jours fériés de 14h à 18h
Renseignements ☎ 01 30 36 13 46
GRAPS : GRAPS-auvers@jimdo.com

EXPOSITION - GRAPS : « Contaminations numériques »

Dimanche 11
15h30

L'ENTRACTE
Représentation théâtrale
« Je veux voir Mioussov »

Mardi 13, jeudi 15, vendredi 16 février
Maison de L'Île

FESTIVAL DU FILM D'ANIMATION 2018
IMAGE PAR IMAGE
public scolaire auversois uniquement

Mardi 13
Maison de L'Île
19h30

REPRÉSENTATION
« Ruse d'amour »
par les Matatchines

Samedi 24
Maison de l'Île.
Ouverture des portes à 19h. Loto à 20h

LOTO VAN DISC

MARS

Dimanche 4
Maison de l'Île
11h à 19h30

SALON IRANIEN
Exposition culturelle, artisanale. Dégustations de produits. Musique.

Vendredi 16
Maison de l'Île
18h à 20h30

RESTITUTION DES ATELIERS ARTISTIQUES SCOLAIRES

Exposition des travaux des enfants et pot convivial réunissant enfants, familles, artistes-intervenants et enseignants,

Renseignements ☎ 01 30 39 38 01

Dimanche 4
Église

CONCERT LES VOIX D'AUVERS

Samedi 10
Maison de l'Île
21 h

CONCERT AUVERS JAZZ
RENAUD GARCIA-FONS
« La vie devant soi »
contrebasse David Venitucci : accordéon
Stephan Caracci :
Vibraphone, Batterie.

Samedi 17
9h à 17h
à partir de 20h

CONCERT BROCKZIK KAROUF 2018
« Spécial Johnny H. »

Renseignements ☎ 01 34 48 00 10

Renseignements et réservations ☎ 01 34 48 00 10 et 06 48 17 66 89
info@auversjazz.com
www.auversjazz.com

Samedi 17
Mairie
17h

REMISE DES PRIX DE LA NOUVELLE HUMORISTIQUE

Samedi 10
Gymnase du collège
Après midi

RENCONTRE ATHLÉTISME ENFANTS

Dimanche 18
Gymnase Bozon

BADMINTON : Tournoi jeunes
(7 à 11 ans)

Dimanche 11
Parking cour Vavasseur
de 7h à 15h

RANDO PÉDESTRE
Organisé par USA Auvers
☎ 06 13 74 77 34

Jeudi 22
Maison de l'Île
14h à 20h30

DON DU SANG

Dimanche 25
Jusqu'à 18h

BROCANTE GSA

LANCEMENT SAISON CULTURELLE 2018

« Sur les pas des illustres »
Daubigny, Gachet, Van Gogh, Boggio... Aux sources de l'impressionnisme.

Samedi 24

14h Musée Daubigny
Exposition Impressions marines
jusqu'au 26 août

14h30 Maison Van Gogh

15h Maison-atelier Daubigny

15h30 Château Auvers
Visite du nouveau parcours

16h15 Musée de l'Absinthe

16h45 Ateliers Boggio

17h30 Maison du Docteur Gachet
Exposition Mélancholia

18h Galerie d'Art contemporain
Vernissage de l'exposition Chaosmiques
jusqu'au 29 avril

AVRIL



Lancement de la nouvelle souscription pour la restauration du cimetière et ses alentours

Notre cimetière communal reçoit chaque année plus de 200 000 visiteurs. De nombreux problèmes d'infiltrations d'eau pluviales font écrouler les tombes, une restauration globale est nécessaire.

- Les murs de l'enceinte sont à refaire.
- La toiture de l'abri existant est dangereuse.
- Les tombes s'affaissent et le drainage des allées est à étudier.
- Le parking et l'entrée sont à réaménager.



SAUVONS LES TOMBES DE VINCENT ET THÉO !

AUVERS MAG'

Hôtel de ville
17 rue du général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 70 30
cabinetdumaire@ville-auverssurquoise.fr
Directrice de la publication
Isabelle Mézières

Service communication
17 rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 60 81
www.ville-auverssurquoise.fr

Photos
© Mairie d'Auvers-sur-Oise - Fotolia

Création, exécution et impression
Palissade Publicité
56 avenue de Paris
95690 L'Isle-Adam
N° d'imprimeur 32450
Imprimé sur papier PEFC
(Issu de la gestion Durable de Forêts)

